

L'âme de la nation est dans les foyers domestiques. C'est là que bat son cœur.

NAPOLEON.

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur, Jules DORION

En faisant votre mémoire pour vos achats pensez à

TELEPHONE SIMARD

183, rue ST-JOSEPH. St-Roch, Québec

Les prix sont les plus bas de la ville.

Vingt-huitième année

No 8663

QUEBEC — Canada — Lundi, 14 janvier 1935

Membre de l'A. B. C.

2 sous le numéro



AUX TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 14. — Selon la coutume, à la fin des vacances de Noël, Son Excellence Mgr Contois, évêque-élu des Trois-Rivières, a visité hier, le séminaire St-Joseph et prononcé un sermon, avant le salut du Très Saint-Sacrement. Cette visite prenait une signification particulière, à la suite de la récente nomination du prélat au titre d'évêque des Trois-Rivières.

NOMINATIONS

SAINT-HYACINTHE, 14. — D. N. C. — S. E. Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, vient d'annoncer les trois nominations ecclésiastiques suivantes dans son diocèse.

M. l'abbé Origène Lafleur, curé de Sainte-Anne de Sorel, devient curé de Mont-Saint-Gregoire.

M. l'abbé J.-B. Boisvert, curé de Mont-Saint-Gregoire, devient curé de Sainte-Anne de Sorel.

M. l'abbé Omer Cloutier, vicaire à Notre-Dame de Granby, est nommé vicaire à Roxton-Falls, (Shefford).

LA PASSION DE BOMBAY

BOMBAY, Inde. — Les Jésuites de Bombay concourent à l'organisation de l'Année Sainte du centenaire de la Rédemption. Le projet de donner une représentation de la Passion sur le modèle de la fameuse Passion d'Abernethy. Leur entreprise obtint un plein succès, et près de vingt mille spectateurs assistèrent aux quatre représentations qui furent données en novembre 1934 en plein air dans les dépendances du Collège Saint-François-Xavier.

Les acteurs, au nombre de 533, évoluant sur une vaste scène, la replate exacte de celle d'Oberammergau, un orchestre de 40 instruments, accompagnant un chœur de 100 chanteurs. Les costumes projetés déjà de donner d'autres représentations de la Passion en 1935 pendant la Semaine Sainte.

Une nouvelle exemption a été suggérée

Les manuels scolaires. — Le projet de taxation de la ville de Montréal a été soumis, ce matin, par l'Exécutif au Conseil de Ville. — Une addition.

MONTREAL, 14. — En lui présentant, ce matin, le projet de loi financier de la ville, le Comité Exécutif a recommandé au conseil municipal une exemption additionnelle à la taxe de vente de deux pour cent.

Cette exemption concerne les manuels scolaires, y compris ceux dont l'importation en libre-échange est permise au Canada. Par contre, l'Exécutif recommande probablement d'ajouter aux réfrigérateurs à électriques à la liste des commodités qui sont sujettes à la taxe de vente dans un rayon de cinquante milles de Montréal pour empêcher le commerce de fuir la ville (pianos, radios, motos, etc.).

Selon toute vraisemblance, la taxe sur la raclette (5 p. c.), s'appliquera comme on l'avait tout d'abord proposé, c'est-à-dire à tous les genres de publicité (sauf les annonces exonérées dans le projet de loi, et non seulement à celles des journaux et des postes radiorécepteurs. Il y aura cependant un abaissement des chiffres, dans l'échelle de taxation pour les affiches et panneaux de réclame, dont le tarif était fixé, au début, à une moyenne de 50 cents par pied carré.

4 personnes sauvées par les pompiers

Les discours de non. M. Bennett

OTTAWA, 14. — La série des discours au premier ministre R. B. Bennett concernant sa politique de réforme continue d'être le sujet des discussions dans les cercles politiques de la capitale. Le premier ministre terminera cette série par un discours qu'il prononcera à Montréal mardi soir, alors qu'il sera l'hôte d'honneur à une assemblée conservatrice.

En bonne santé

HSINKING, 14. — On affirme que l'empereur Kang Teh, de Manchukuo, est en excellente santé, contrairement à la rumeur qu'il était gravement malade.

En danger

HONG KONG, 14. — Cinq cents yens sont en danger à bord d'un paquebot, au large de Hong Kong aujourd'hui. Le navire a lancé un message de S. O. S. par radio, mais on n'a pu déchiffrer son nom.

Le résultat du plébiscite sera connu demain

Le discours du trône sera radiofusé



Mme Amelia EARHART-PUTNAM, aviatrice américaine, a parcouru seule la distance de 2,408 milles entre Honolulu et la Californie en 18 heures et 16 minutes.

A. Earhart a réussi son entreprise

L'aviatrice américaine a parcouru, en 18 heures et 16 minutes, la distance de Honolulu à Oakland. — Course de 2,408 milles. — Au-dessus du Pacifique.

OAKLAND, 14. — Après avoir réussi la première envolée solo jamais faite entre les îles Hawaii et la Californie, samedi dernier, Mme Amelia Earhart-Putnam s'est vue empêchée de se rendre directement à Washington par voie des airs par le mauvais état du terrain d'atterrissage, à la suite des pluies abondantes de ces derniers temps. Le train d'atterrissage s'est embourbé, empêchant la puissante machine de s'envoler. Cet échec, en somme secondaire, n'a pas terni la gloire de l'intrepide aviatrice, qui a eu courageusement franchi, seule, les quelque 2,408 milles qui séparent les îles Hawaii de la Californie. Elle fut reçue à l'aéroport d'Oakland par une foule enthousiaste de 5,000 personnes.

Les routes de son avion rapide touchèrent terre à 1 h. 31 p.m. (4 h. 31 à notre heure), exactement 18 heures et 16 minutes après son départ sensationnel de Wheeler Field, à 25 milles au large d'Honolulu.

Non satisfaite de ses deux voyages aériens au-dessus de l'Atlantique et d'un grand nombre d'autres records de l'aviation, cette femme, âgée de 36 ans, a lancé un défi au Pacifique comme jamais personne, ni homme ni femme, n'avait osé le faire jusqu'à présent. Elle réussit pleinement, mais non sans avoir eu à subir les caprices de la température et avoir causé de graves inquiétudes à ceux qui surveillaient son envolée. Pendant trois longues heures, il fut absolument impossible de la localiser par sans-fil ou autrement, sur le vaste océan.

L'audacieuse aviatrice reçut de nombreuses félicitations, mais elle insista que son exploit n'avait pas pour but d'épater, mais plutôt d'être une nouvelle étape vers un service aérien trans-pacifique "inévitabile".

4 personnes sauvées par les pompiers

Les discours de non. M. Bennett

OTTAWA, 14. — Quatre personnes ont été sauvées par les pompiers, samedi soir, à la suite d'un incendie qui a causé des dégâts considérables dans trois magasins, rue Ste-Cathe. Une femme prit naissance au second étage, au-dessous de leur logement, et leur fut bientôt impossible de sortir à cause de la fumée. Quand les pompiers arrivèrent ils dressèrent aussitôt une échelle et opérèrent les sauvetages. Les rescapés sont MM. W. Aubrey et Patsy Fleming, et Miles Ida Spetler et Helen. Les flammes causèrent des dégâts dans les magasins situés à 1344, 1346 et 1348 ouest rue Ste-Catherine.

L'hon. Stevens

OTTAWA, 14. — Au nombre des diverses rumeurs qui ont suivi les discours publics du premier ministre, la plus persistante réplique l'honorable W.-L. Mackenzie King, leader libéral, songerait à riposter au premier ministre par le même médium. On s'attend à ce que le chef de l'opposition fasse connaître ses intentions concernant ses projets oratoires après que le gouvernement aura dévoilé son programme sessionnel dans le discours du Trône.

Une exposition

MONTREAL, 14. — Les gouvernements provincial et fédéral ont invité un grand nombre de maisons d'affaires à exposer leurs produits à l'exposition annuelle de l'association avicole de la province de Québec qui se tiendra au Stade, angle de Lorimer et Ontario, du 15 au 19 courant.

Jeudi après-midi, à 3 heures p. m., par les postes de la Commission canadienne. — La description des manifestations extérieures. — Dans la soirée.

OTTAWA, 14. — Pour la première fois au Canada, le 17 janvier, à 3 heures, le discours du Trône que prononcera Son Excellence le gouverneur général du Canada, lord Bessborough, dans la capitale fédérale, à l'occasion de l'ouverture officielle de la session parlementaire, sera radiofusé à travers tout le pays par les postes de la Commission canadienne de la Radio, selon ce que nous apprenons ce matin. Le peuple canadien pourra entendre le discours du Trône à la fois en français et en anglais.

L'émission que prépare Radio-Canada comportera aussi la description des manifestations extérieures qu'occasionnera l'ouverture du parlement: cortège du gouverneur, concours de militaires, sonnerie du carillon, etc. Radio-Canada irradiera de nouveau dans la soirée le discours du Trône dans les deux langues, grâce au système du blattophone.

A Québec, le poste CRCK transmettra en exclusivité l'émission faite de la capitale fédérale.

Ce seront là une date et un précédent dans l'histoire parlementaire et radiophonique du Canada.

Elections municipales

Dans la région de St-Hyacinthe. — Plusieurs élections par acclamation. — Maires et conseillers.

SAINT-HYACINTHE, 14. — (D. N. C.) — On trouvera ci-après le résultat des récentes élections municipales pour 1935, dans la région de Saint-Hyacinthe:

— A Saint-Hyacinthe-le-Confesseur: M. Elias Chicoine, réélu maire; M. Ernest Pelletier remplace comme conseiller M. Elphege Lagassé, et M. Henri Lapointe remplace M. Henri Lapointe. M. Hector Poulin, réélu conseiller.

— A La Présentation, M. Joseph Provost, maire sortant de charge, et M. Zéphirin Côté, conseiller sortant de charge, sont candidats à la mairie. M. William Bousquet, réélu conseiller; M. Clodomir Drapeau, élu; M. Ladislav Phaneuf, élu.

— A Sainte-Rosalie (Bagot): M. Stanislas Girard, réélu maire; M. Alfred Marquette, M. Roger Marquette et Donat Ledoux, élus conseillers, en remplacement de M. Oscar Beaudoin, Georges Lapiere et Ovide Richard.

— A Saint-Simon (Bagot): M. Louis-N. Marcotte, maire sortant de charge, et M. Pierre Plante, candidats à la mairie; M. Albani Sylvestre se présente comme conseiller, contre M. Hector Jodoin; M. Henri Saint-Laurent se présente comme conseiller, contre M. J. Grisé.

— A Saint-Antoine-de-Padoue, M. J.-Ignace Archambault a été réélu maire; MM. Félix Hébert et Georges Gendron, réélus conseillers; M. Olivier Archambault, élu, en remplacement de M. Louis Pettit.

— A Saint-Antoine-sur-Richelieu: M. Jean-Baptiste Archambault, maire; M. Eugène Chagnon, Antoine Saint-Germain et Joseph Gendron, conseillers, tous réélus par acclamation.

— A Saint-Damase: M. Joseph Jodoin, réélu maire par acclamation; M. Damase Chabot, élu conseiller, en remplacement de M. Aurèle Leroux; M. Emile Blanchard, réélu conseiller; M. L. Gaucher, élu conseiller, en remplacement de M. J.-A. Lussier, sortant de charge.

King à la radio

OTTAWA, 14. — On n'a pas pu faire confirmer la nouvelle que le très honorable W.-L. Mackenzie King, leader libéral, songerait à riposter au premier ministre par le même médium. On s'attend à ce que le chef de l'opposition fasse connaître ses intentions concernant ses projets oratoires après que le gouvernement aura dévoilé son programme sessionnel dans le discours du Trône.

Une exposition

MONTREAL, 14. — Les gouvernements provincial et fédéral ont invité un grand nombre de maisons d'affaires à exposer leurs produits à l'exposition annuelle de l'association avicole de la province de Québec qui se tiendra au Stade, angle de Lorimer et Ontario, du 15 au 19 courant.



Le prince héritier du Japon, Akihito Tsugu-No-Miya, vient de célébrer son premier anniversaire de naissance. Ce jeune prince est appelé à devenir le 125e Mikado.

Les premiers discours de la session

Les proposeurs et seconds des adresses en réponse au discours du Trône, au Sénat et aux Communes. — Les honneurs sont partagés. — Les vacances au Sénat.

OTTAWA, 14. — Des membres français et anglais de la Chambre des Communes et du Sénat se partageront les honneurs en proposant et secondant les adresses en réponse au discours du Trône lorsque le parlement se réunira jeudi. Au Sénat, l'adresse sera proposée par l'honorable M. Louis Côté, d'Ontario, qui fut nommé à la Chambre Haute le 30 décembre 1933, et elle sera secondée par l'honorable M. Ralph-B. Horner, de Blain Lake, Sask., nommé au sénat à la même date.

M. William Earl Rowe, député de Dufferin-Simcoe, qui a 40 ans, et siège à la Chambre des Communes depuis 1925, proposera l'adresse à la Chambre Basse. Son discours sera le major Charles-Napoléon Dorion, député de Québec-Montmorency, qui fut élu pour la première fois en 1930.

Ces dispositions ont été annoncées à la suite d'une longue séance du cabinet, samedi. Plusieurs détails concernant la session furent considérés au cours de cette réunion. On a laissé entendre qu'aucun des onze sièges sénatoriaux actuellement vacants ne sera attribué avant l'ouverture de la session, mais il n'y a rien d'officiel à ce sujet, cependant. Dans certains milieux, on croit qu'un ou deux sénateurs seront nommés, dont une femme.

La collaboration s'impose et non la concurrence

MONTREAL, 14. — Les hôteliers de l'Etat de New-York ont été les hôtes samedi, de leurs collègues, lors de la réunion du milieu de l'hiver de l'Adirondack Resorts Association, tenue en compagnie des directeurs des associations hôtelières de Montréal. Les visiteurs ont conclu que c'était la collaboration, et non la concurrence qui s'imposait dans l'industrie hôtelière. On appuya beaucoup sur l'importance de l'industrie touristique. Un dîner à l'hôtel Ritz Carlton clôtura le congrès de l'association. L'hôte d'honneur, M. E.-C. Des Ballois, rappela qu'il n'y avait que quatorze convives au banquet de clôture du premier congrès en 1919.

L'hon. Athanas David, secrétaire provincial, fut le principal orateur.

Ca recommencera

LONDRES, 14. — Hermann Roehrig, magnat industriel de la Sarre, et l'un des conseillers d'Adolf Hitler, a déclaré hier, d'après le "Sunday Express", que 3,000 Allemands devront prendre la route de l'exil après que la Sarre se sera réunie à l'Allemagne.

L'abbé Lemaitre

HALIFAX, 14. — M. l'abbé G. Lamaitre, de l'Université de Louvain, célèbre mathématicien, est arrivé ici, vendredi, à bord du paquebot Montrose. Il est parti immédiatement pour Montréal, où il donnera une série de conférences à l'Université de Montréal.

Le relèvement sera obtenu sans inflation

PARIS, 14. — Le premier ministre Pierre-Etienne Flandin a promis à l'horizon international de brillantes perspectives pour la France, à la suite de l'entente franco-italienne et des prochaines conversations entre hommes d'Etat français et anglais à Londres.

"Le relèvement", promet-il, à l'inflation".

Un fusil silencieux

VIENNE (c. sp.). — D'après le Neues Wiener Tagblatt, un officier autrichien en retraite a réussi à construire un fusil silencieux. En outre, le fonctionnement de cette arme ne s'accompagne d'aucune vibration ou dégagement de fumée. Le seul bruit produit par ce fusil se réduit au claquement du chien.

L'assourdissement de la détonation est obtenu par des moyens mécanico-chimiques. Ce fusil, destiné au combat à courte distance, est réglé sur une portée d'environ 200 pas.

L'inventeur est en train de construire un fusil à répétition suivant les mêmes principes.

Les scrutateurs étrangers sont à l'oeuvre. — Le travail sera terminé vers deux heures du matin et le résultat sera annoncé à 8 heures, demain. — On prévoit que 75 pour cent des Sarrois ont voté pour le retour à l'Allemagne. — 98 p. c. des Sarrois se sont rendus aux bureaux de votation.

SARREBROUCK, 14. — (UP.— Copyright) — Des scrutateurs venant de pays neutres sont aujourd'hui réunis dans l'édifice Warburg, sous la protection des troupes internationales, pour compter les votes donnés hier, dans la Sarre, au cours du plébiscite qui doit décider du sort de cette région de 738 milles carrés et comprenant 800,000 habitants.

Le comptage des votes a été retardé parce que les boîtes avaient été mises pêle-mêle dans la salle; les scrutateurs ont passé une partie de la journée à les classer par districts. On croit que le comptage des votes sera terminé à 2 heures, demain matin, et le résultat du vote sera annoncé à 8 heures a.m. (2 heures a.m., heure de l'Est).

Le vote d'hier a été absolument secret. Les déclarations faites, ici et là, par les électeurs de presque toutes les classes, laissent prévoir que le plébiscite sera favorable à l'Allemagne.

On croit que de 60 à 75 pour cent des électeurs se sont prononcés en faveur du retour au Reich.

Les listes électorales se composaient de 529,300 noms de Sarrois vivant dans la Sarre ou à l'étranger. Un très gros vote a été donné, 98 pour cent, assure-t-on. On sait que les électeurs pouvaient choisir entre trois alternatives: le retour au Reich, le statu quo et l'annexion à la France. La plupart des experts affirment que les Sarrois ont voté, pour 75%, en faveur du retour à l'Allemagne. Ils basent leurs estimés sur le fait que le Front uni (ant-nazi) compte environ 100,000 membres, soit moins de 20% des votants. On affirme que le vote en faveur de la France a été plutôt négligeable. Les opposants ont sur tout voté pour le maintien de l'état actuel, sous l'égide de la Société des Nations.

Les repentirs de Goebbels

Le ministre allemand réalise (ou on lui a fait comprendre) qu'il était allé trop loin, à Trèves, en accusant l'épiscopat de laisser le champ libre à la propagande athée. — Une rétractation.

BERLIN. — (C. Sp.) — Le ministre Goebbels a senti qu'il était allé un peu fort dans son dernier discours, à Trèves, dans lequel il avait accusé l'épiscopat et les catholiques allemands d'avoir laissé le champ libre à la propagande athée, pour ne pas gêner les alliances politiques du parti du centre avec les socialistes.

Peut-être, plus simplement, lui a-t-on fait comprendre, à son retour à Berlin, que de pareilles accusations, par l'écho qu'elles avaient dans la Sarre, servaient fort mal la cause du rattachement à l'Allemagne.

A Berlin, dans un nouveau discours qu'il a publié le "Völkischer Beobachter", il a donc tenté d'atténuer l'effet malheureux de son discours de la veille.

Tout d'abord, une rétractation: "Je n'ai point mis en doute que, dans les années passées, quand nous n'étions pas au pouvoir, les principes de l'Eglise aient combattu l'athéisme." Puis, une explication: les responsables, "c'est principalement le Centre allemand, car c'est seulement l'alliance du centre avec la social-démocratie qui a rendu tout cela possible. J'ai essayé de prouver non pas que les principes de l'Eglise catholique ne se sont pas dressés contre l'athéisme, mais seulement qu'ils ne se sont pas tournés contre le parti qui en était la cause."

Visiblement, M. Goebbels était embarrassé, et il cherchait à faire retomber sur le parti du centre l'accusation qu'il avait bel et bien lancée contre l'épiscopat allemand.

C'est une question, d'ailleurs, de savoir si la politique du centre a eu les conséquences morales et religieuses que lui attribue M. Goebbels.

Une chasse à l'homme et 2 arrestations

Les policiers ont dû tirer quatorze coups de feu. — Les suspects, accusés de vol avec effraction, protestent de leur innocence. — En prison.

MONTREAL, 14. — Une chasse à l'homme, qui a duré près d'une demi-heure, s'est terminée par deux arrestations, aux petites heures, après que les constables Langue et Larose, de la radio-police, eurent tiré quatorze coups de revolver, sur un auto occupé par deux individus qu'ils soupçonnaient d'avoir commis un vol avec effraction dans un magasin de fourrures de la rue Ste-Catherine. Les deux suspects sont Norman Sylvestre, âgé de trente-cinq ans, de New-York, et Charles Bell, âgé de 42 ans, demeurant à 1866 rue St-Denis. Tous deux ont comparu au cours de police, sous une accusation de vol avec effraction. Ils ont protesté de leur innocence et subit leur enquête judiciaire jeudi. D'ici là ils seront détenus aux quartiers généraux de la police.

Le relèvement sera obtenu sans inflation

PARIS, 14. — Le premier ministre Pierre-Etienne Flandin a promis à l'horizon international de brillantes perspectives pour la France, à la suite de l'entente franco-italienne et des prochaines conversations entre hommes d'Etat français et anglais à Londres.

"Le relèvement", promet-il, à l'inflation".

Un fusil silencieux

VIENNE (c. sp.). — D'après le Neues Wiener Tagblatt, un officier autrichien en retraite a réussi à construire un fusil silencieux. En outre, le fonctionnement de cette arme ne s'accompagne d'aucune vibration ou dégagement de fumée. Le seul bruit produit par ce fusil se réduit au claquement du chien.

L'assourdissement de la détonation est obtenu par des moyens mécanico-chimiques. Ce fusil, destiné au combat à courte distance, est réglé sur une portée d'environ 200 pas.

L'inventeur est en train de construire un fusil à répétition suivant les mêmes principes.

La persécution au Mexique

NEW-YORK, 14. — (Spécial) — S. E. Mgr Diaz, archevêque de Mexico, vient de faire ces déclarations au correspondant du "New-York Times": "Le gouvernement mexicain a VOLE OFFICIELLEMENT 150 églises en moins d'un an et il a chassé les évêques et prêtres de onze Etats. Toutes les écoles du district fédéral — privées et publiques — ont reçu des instructions du gouvernement leur interdisant de délivrer des certificats aux élèves tant que ceux-ci n'auraient pas participé au cortège gouvernemental destiné à faire approuver ses méthodes socialistes d'éducation. L'Eglise est dans une situation plus douloureuse qu'en 1925. Les prêtres n'ont pas le droit de célébrer la Sainte Messe, de baptiser, d'entendre les confessions, de prêcher ou d'accomplir d'autres actes de ministère. Tout ceci, malgré les garanties données par les Articles de la Constitution. CES GARANTIES NE SONT QUE PUR MENSONGE. A Querétaro, et dans bien d'autres Etats, il n'y a qu'un prêtre autorisé pour 100,000 catholiques. C'est dire que, physiquement, il est impossible de s'occuper des âmes. Dans le district de Mexico, où il y a un million d'âmes, on va réduire le nombre de prêtres autorisés à deux!"

Un mariage princier est célébré à Rome, ce matin

La princesse Béatrice, fille aînée d'Alphonse XIII d'Espagne, a épousé le duc Alessandro de Torlonia. — La cérémonie a été présidée par le cardinal Segura y Saenz. — 52 princes de sang royal présents. — Au Vatican.

ROME, 14. — (UP) — La princesse Béatrice d'Espagne, fille aînée de l'ex-roi Alphonse XIII, a épousé, ce matin, le duc Alessandro de Torlonia. L'ancienne reine Victoria n'assistait pas au mariage parce que, dit-on, elle ne l'approuve pas. Le duc et la duchesse partiront aujourd'hui pour aller passer leur lune de miel aux Etats-Unis, où demeure la mère du duc.

La cérémonie du mariage s'est déroulée en l'église du Gesù, et elle fut présidée par S. Em. le cardinal Segura y Saenz, ancien archevêque de Tolède.

Quoique n'étant pas de lignée royale, la famille Torlonia est une des plus grandes familles aristocratiques de l'Italie. De nombreux personnalités ont assisté à la cérémonie du mariage, ce matin. On remarquait, le roi et la reine d'Italie, le prince Humbert et son épouse ainsi que plusieurs autres membres de la maison de Savoie. Environ 250 nobles Espagnols étaient présents. Il y avait 52 princesses de sang royal dans l'église.

Immédiatement après la cérémonie du mariage, le duc et la duchesse se rendirent au Vatican où ils furent reçus en audience par le Saint-Père. Le duc est âgé de 23 ans et la duchesse de 25 ans.

L'église où eut lieu la cérémonie contient la chapelle de la famille Torlonia. Elle renferme aussi les ossements de saint Ignace de Loyola, une des plus grandes gloires de l'Espagne.

Le prince Jaime, frère de la mariée, et le prince Carlos de Bourbon, son oncle, servaient de témoins à la princesse Béatrice. Le duc Torlonia avait comme témoins, le prince Chigi Albani et son cousin, le duc Alessandro.

Encore quelques jours et tout sera terminé

OTTAWA, 14. — Avec quelques jours de travail d'enquête à faire, seulement, la Commission Royale sur les achats massifs revient aujourd'hui à l'industrie de fabrication des meubles pour tâcher de connaître les effets des achats massifs par les magasins à rayons sur les salaires et les profits. La Commission a terminé son enquête sur les instruments aratoires la semaine dernière.

On s'attend à ce que la Commission travaille encore une semaine, terminant son travail quelques jours après l'ouverture de la session. Ses principes les plus importantes sont terminés, mais il restera encore plusieurs détails à obtenir. Entre autres, un enquêteur spécial présentera un rapport sur les pratiques du commerce des magasins à rayons.

Tout danger est disparu

SHERBROOKE, 14. — Une température plus froide a fait baisser les rivières et les a même recouvertes d'une légère couche de glace, dans les Cantons de l'Est. Tout danger d'inondation est maintenant disparu et les résidents de Sherbrooke, Magog, Coaticook et Windsor Mills respirent plus à l'aise. Des équipes d'ouvriers sont à réparer les dommages faits à l'écluse de la Brompton Pulp et à certains tronçons de routes, de même qu'à une couple de ponts.

2 pertes de vie

WATERTOWN, N. Y., 14. — Un traineau à glace a plongé dans le fleuve St-Laurent à travers la glace trop mince, entraînant Richard Andress, 32 ans, et Norris-C. Night, 39 ans, inventeur du traineau. Tous deux résidaient à Alexandria Bay, Ont.

Taches de sang

FLEMINGTON, 14. — Des taches de sang, tellement minuscules qu'elles ont échappé à l'œil nu, ont été relevées sur quinze des billets de \$10., qui faisaient partie de la rançon de \$50,000 payée par le colonel Charles A. Lindbergh pour le rachat de son enfant. Une partie de cette rançon fut retrouvée avant l'arrestation de Bruno Richard Hauptmann, accusé du rapt et du meurtre du bébé Lindbergh.

Comment on lutte contre le chômage

En Italie. — La semaine de quarante heures. — Le remplacement de la main-d'œuvre féminine. — Un règlement intéressant. — La question du salaire.

ROME, 14. — (Spécial) — Un règlement inter-syndical, qui a force de loi, a prévu, en Italie, l'application de la semaine de quarante heures au lieu de quarante-huit heures, afin de lutter contre le chômage.

Mais, en outre, le même accord a décidé que: 1o Toutes les heures supplémentaires seront supprimées; 2o La main-d'œuvre féminine sera remplacée par de la main-d'œuvre masculine dans tous les emplois qui peuvent être tenus indifféremment par des hommes ou des femmes; 3o Toutes les vacances d'emplois consécutives à des réductions ou suppressions seront comblées par l'embauchage de chômeurs.

En exécution de ces décisions, un grand nombre d'entreprises métallurgiques, électriques, textiles, notamment en Lombardie, ont commencé à recruter du personnel.

RADIO

Programmes de Lundi, 14 janvier

W.F. — 660 K.	W.A.B.C. — 860 K.	W.J.Z. — 760 K.
6.00—Orchestre	6.00—Orchestre	6.00—Orchestre
7.00—Chant	7.00—Chant	7.00—Chant
7.30—Orchestre	7.30—Orchestre	7.30—Orchestre
8.00—Sketch	8.00—Sketch	8.00—Sketch
8.30—A annoncer	8.30—A annoncer	8.30—A annoncer
8.45—Concert	8.45—Concert	8.45—Concert
9.00—Programme	9.00—Programme	9.00—Programme
9.15—Drame	9.15—Drame	9.15—Drame
9.30—Concert	9.30—Concert	9.30—Concert
9.45—Chant et arch.	9.45—Chant et arch.	9.45—Chant et arch.
10.00—Quatuor etc.	10.00—Quatuor etc.	10.00—Quatuor etc.
10.15—Orch. et quatuor.	10.15—Orch. et quatuor.	10.15—Orch. et quatuor.
10.30—Causerie	10.30—Causerie	10.30—Causerie
11.00—Programme	11.00—Programme	11.00—Programme
11.15—Orgue	11.15—Orgue	11.15—Orgue
11.30—A annoncer	11.30—A annoncer	11.30—A annoncer
11.45—Orchestre	11.45—Orchestre	11.45—Orchestre

Programmes de Mardi, 15 janvier

W.F. — 660 K.	W.A.B.C. — 860 K.	W.J.Z. — 760 K.
6.00—Orchestre	6.00—Orchestre	6.00—Orchestre
6.15—Concert	6.15—Concert	6.15—Concert
6.30—Nouvelles	6.30—Nouvelles	6.30—Nouvelles
6.45—Sketch	6.45—Sketch	6.45—Sketch
7.00—Quatuor	7.00—Quatuor	7.00—Quatuor
7.15—Orchestre	7.15—Orchestre	7.15—Orchestre
7.30—Causerie	7.30—Causerie	7.30—Causerie
7.45—Concert	7.45—Concert	7.45—Concert
8.00—Orchestre	8.00—Orchestre	8.00—Orchestre
8.15—Sérénades	8.15—Sérénades	8.15—Sérénades
8.30—Orchestre	8.30—Orchestre	8.30—Orchestre
8.45—Concert	8.45—Concert	8.45—Concert
9.00—Sketch	9.00—Sketch	9.00—Sketch
9.15—Romances	9.15—Romances	9.15—Romances
9.30—Orchestre	9.30—Orchestre	9.30—Orchestre
9.45—Concert	9.45—Concert	9.45—Concert
10.00—Orchestre	10.00—Orchestre	10.00—Orchestre
10.15—Sketch	10.15—Sketch	10.15—Sketch
10.30—Chant et orchestre	10.30—Chant et orchestre	10.30—Chant et orchestre
10.45—Concert	10.45—Concert	10.45—Concert
11.00—Sketch	11.00—Sketch	11.00—Sketch
11.15—Romances	11.15—Romances	11.15—Romances
11.30—Orchestre	11.30—Orchestre	11.30—Orchestre
11.45—Concert	11.45—Concert	11.45—Concert
12.00—Orchestre	12.00—Orchestre	12.00—Orchestre

Au Microphone

CE SOIR

CONCERT. — Radio-État présentera, à 7 heures, le Concerto en ré mineur de Mozart, celui-là même qu'il a déjà présenté, dimanche après-midi, l'orchestre philharmonique de New-York sous la direction du célèbre chef d'orchestre allemand Bruno Walter.

LE CURÉ DU VILLAGE. — CKAC présente tous les jours à 7 h. 15 p.m. un nouveau sketch intitulé "Le Curé du Village" dû à la plume de notre poète canadien, Robert Choquette, et interprété par des artistes tels que Conrad Gauthier, Jeanne Maubourg, etc.

CHANT. — Thérèse Gagnon, la petite chanteuse populaire dont les interprétations originales et choisies ont su lui gagner un grand nombre d'admirateurs, se fera entendre ce soir, à 7 h. 30, au cours d'un programme de chant sous la direction d'Alain McIver. CKAC transmettra ce programme.

RADIO-ROMAN. — Un autre épisode du roman d'aventure "Guerre en Espagne" dû à la plume de Henri De Gaulle, sera traité par le poste CKAC, de 8 h. 30 à 9 h. On suivra encore avec intérêt les aventures du grand héros, héros de son acolyte H-37 dans leur lutte contre les espions bolchéviques.

CONCERT. — Les œuvres de compositeurs contemporains entre autres Ruben Blom, Rudolphi Friml, Vincent Youmans et Cole Porter, seront jouées sous la direction d'André Kostelanetz, de 9 heures à 9 h. 30 à W.A.B.C. Plus de mélodies de ces mêmes compositeurs seront chantées par un quatuor vocal composé de Floyd Sherman, Gordon Cross, Hubert et Hendrie et Darrell Woodward. De plus, participeront au programme un chœur de 14 voix mixtes, une orchestre de 40 instrumentistes et Evelyn MacGregor, contralto et soliste invitée.

Programme. — "The Continental", "A Needle in a Haystack", "Night and Day", "With Every Breath I Take", "West Wind", "Sapphire", "Chansonnette", "An Earful of Music", "You've Got Something" et "Digga Digga Doo".

UNE HEURE. — Les artistes de "Une Heure Près de Vous" reviendront ce soir, à 9 heures, au réseau de Radio-Canada. Le programme est sous la direction de M. J.-J. Gagnier.

THEATRE. — "Le Porton", œuvre de Marcel Gerbion, dont nous recommandons l'audition à 10 heures, au réseau de l'Élan à 10 heures. La scène se déroule dans un pays de mines. L'action est vivante et pleine d'imprévu. Les rôles ont été confiés à des artistes connus.

VIOLON. — Emery Deutsch jouera sur son violon tzigane les pièces musicales suivantes de 10 h. 45 à 11 h. 15.

W.A.B.C. — "My Moonlight Madonna" de Poldini, "Just a Little Love a Little Kiss" de Sileu-Carver, "Ave Maria" de Schubert, "Mélodie en fa" de R. Schumann, "Till by the Pool" de F. F. F. et "Just a Wearying for You" de Bond.

Pour meubles neufs ou de seconde main

VOYEZ LES ENCHERES MARCEAU

10-12, St-Joseph, Tél.: 5301

CHRC

QUEBEC — 580 K. — 510 K.

LUNDI 14 JANVIER

1.30—Soli.	1.30—Soli.
1.45—Régat artistique.	1.45—Régat artistique.
2.00—Canada, fin des émissions.	2.00—Canada, fin des émissions.
2.15—L'heure des programmes.	2.15—L'heure des programmes.
2.30—Fantaisie.	2.30—Fantaisie.
2.45—Variétés.	2.45—Variétés.
3.00—L'heure des programmes.	3.00—L'heure des programmes.
3.15—Cocktail musical.	3.15—Cocktail musical.
3.30—Chansons.	3.30—Chansons.
3.45—Orchestre.	3.45—Orchestre.
4.00—Chant.	4.00—Chant.
4.15—Sketch.	4.15—Sketch.
4.30—Chant et orchestre.	4.30—Chant et orchestre.
4.45—Revue.	4.45—Revue.
5.00—Chant et orchestre.	5.00—Chant et orchestre.
5.15—Chant et orchestre.	5.15—Chant et orchestre.
5.30—Quatuor etc.	5.30—Quatuor etc.
5.45—Orch. et quatuor.	5.45—Orch. et quatuor.
6.00—Causerie.	6.00—Causerie.
6.15—Programme.	6.15—Programme.
6.30—Orgue.	6.30—Orgue.
6.45—A annoncer.	6.45—A annoncer.
7.00—Orchestre.	7.00—Orchestre.
7.15—Fin.	7.15—Fin.

MARDI 15 JANVIER

9.00—Heure.	9.00—Heure.
9.01—Heure du Cou-Cou.	9.01—Heure du Cou-Cou.
9.20—Programme.	9.20—Programme.
10.01—Mélodies.	10.01—Mélodies.
10.15—Souhaits.	10.15—Souhaits.
10.20—Opéras.	10.20—Opéras.
10.30—Choses connues.	10.30—Choses connues.
10.45—Histoires enfans.	10.45—Histoires enfans.
11.00—Pot-pourri musical.	11.00—Pot-pourri musical.
11.15—Fantaisies.	11.15—Fantaisies.
11.30—Programme.	11.30—Programme.
11.45—Variétés.	11.45—Variétés.
12.00—Musique du dîner.	12.00—Musique du dîner.
12.15—Chansons.	12.15—Chansons.
12.25—Musique instrumentale.	12.25—Musique instrumentale.
12.40—Pot-pourri, musical.	12.40—Pot-pourri, musical.
13.00—Chanson.	13.00—Chanson.
11.50—Soli.	11.50—Soli.
13.30—L'hon. J.-E. Perreault.	13.30—L'hon. J.-E. Perreault.
13.45—Suspension.	13.45—Suspension.
14.30—Heure.	14.30—Heure.
14.55—Fantaisie.	14.55—Fantaisie.
15.00—Pour les enfans.	15.00—Pour les enfans.
15.15—Fantaisies.	15.15—Fantaisies.
15.30—L'heure du Foyer.	15.30—L'heure du Foyer.
15.45—Grands succès.	15.45—Grands succès.
16.00—L'Heure.	16.00—L'Heure.
16.01—Miettes musicales.	16.01—Miettes musicales.

M. Paul Gouin ouvre sa campagne à Québec

Les jurés sont désormais repartis en cinq classes

Le cabinet provincial adopte les règlements permettant de modifier le traitement des jurés. — C'est le greffier qui détermine la classe des jurés, selon les renseignements obtenus du shérif.

LE SALAIRE DANS CHAQUE CLASSE

Très long débat sur l'adresse

C'est ce que l'on prévoit dans les prochains débats parlementaires. — M. O'Sullivan suggère des révisions de la loi.

LES ELECTIONS

L'activité reprendra demain au Parlement. Le premier ministre est à Montréal, aujourd'hui. Il se rendra de retour dans la soirée. Les députés ne sont pas encore revenus de leur congé de fin de semaine. On se remettra à la tâche demain après-midi, alors que M. O'Sullivan, député de Québec, reprendra le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Plusieurs s'attendent à ce que le débat de Québec-Est paraisse très intéressant. Il préconiserait les réformes qu'il réclame du parti libéral.

Il y a une chose certaine, cette année, c'est que le débat d'adresse sera plus long que celui des sessions précédentes, alors que l'opposition coopérera. Il semble que l'on sortira les gros canons de part et d'autre.

Un journal de la métropole lancera samedi la rumeur que le gouvernement aurait décidé de ne pas tenir les élections cette année. C'est qu'un qu'il est très près des ministres qui ont fait cette déclaration. Il s'appuie sur le fait que les discours du Trône ne contiennent à part la radiation des hypothèques inopérantes, rien qui concerne l'agriculture.

Le même journal ajoutait cependant qu'il ne fallait pas oublier que le gouvernement avait la consistance comme cheval de bataille qu'il ferait marcher avec ses dix millions.

La plupart des gens croient encore cependant, que nous aurons des élections cette année et de bonne heure. Le gouvernement pourrait cependant attendre à l'an prochain. Il a droit à cinq ans. Il ne s'est rendu la qu'une couple de fois depuis la Confédération. Un adage veut que les législateurs de cinq ans soient fatales au gouvernement au pouvoir.

Attendons d'abord que la session nous ait défilé ses surprises.

Nouveaux constables

Le comité de Discipline de la Police municipale vient de se réunir, au moment où nous allons sous presse, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville pour élire le nouveau président de la Police municipale. Le maire J.-E. Grégoire, qui a présidé la séance, a nommé comme nouveaux constables seront choisis au cours de la séance. Il s'agit de remplacer certains serviteurs décédés, ou d'autres membres de l'effectif mis à leur retraite depuis l'an dernier.

La séance du comité de Discipline de la Police ne fait que commencer au moment où nous allons du quitter l'Hôtel-de-Ville.

A l'hôtel-de-ville

Le comité des Amendements à la Charte reprendra sa besogne cette après-midi à l'Hôtel-de-Ville dans le but de terminer son travail avant vendredi prochain, date de l'expiration des délais accordés pour la présentation du mémoire de la ville.

Une séance a été convoquée pour 3 h. 30, et ce comité s'ouvrira probablement tous les jours d'ici vendredi, s'il ne peut terminer son travail plus tôt. La discussion sera encore passablement longue comme il y a encore de nombreuses suggestions à considérer.

Pas de taxe

Nous apprenons que le gouvernement de la province a décidé de ne pas imposer de taxe de vente ni de taxe sur le revenu. Toutefois il ne s'objecterait pas à ce que Montréal impose une ou l'autre de ces taxes ou les deux à la fois, si elle le juge à propos.

A Saint-Roch

L'Adoration Nocturne de Saint-Roch, tiendra sa séance annuelle vendredi, le 14 janvier courant, à 8 heures, P.M., dans la sacristie du sous-sol de l'église de Saint-Roch, M. W. J. Delcourt, président de l'Adoration Nocturne de Saint-Roch, fera la conférence sur un sujet d'actualité. Tous les membres de la confrérie ont un devoir d'assister à cette séance. Les personnes intéressées à se joindre à la confrérie, se joignent à la séance.



M. Paul GOUIN, chef de l'Action Libérale Nationale, a ouvert sa campagne hier soir dans la ville de Québec.

Un vol avec effraction à Limoilou

Des cambrioleurs pénètrent dans les bureaux de la Compagnie de Construction Canadienne et volent pour \$50.

DES DOMMAGES

Des bandits ont pénétré dans les entrepôts de la Compagnie de Construction Canadienne, limités, sur la rue d'Artois, la nuit du samedi à dimanche. Les malfaiteurs ont fait main basse sur une quantité de pièces de cuivre évaluées à \$50,00, et en pénétrant par effraction dans cette bâtisse ils ont causé des dommages évalués à \$50,00.

Une plainte a été déposée aux quatriers-général de la police municipale, et le Lieutenant-Détective Laureat Lacasse a ordonné une enquête. C'est le seul vol avec effraction rapporté à la police en fin de semaine, mais les plaintes de vol dans le quartier Belvédère ont été encore très nombreuses. Cette fois on s'est acharné sur les couvertures de laine laissées dans les automobiles et sur les accessoires. On a même poussé l'audace à voler des couvertures de fourrure servant à protéger contre le froid des enfants dans les petites carrioles.

Une demande d'emprunt de \$40,000.00

Une demande d'emprunt de \$40,000 pour la réfection du quai des cultivateurs, en arrière du marché St-Roch, va être insérée dans le bill de Québec si le comité se rend à une suggestion de l'échevin Emile Gosselin.

Ce quai a coûté à la ville plus de \$100,000 il y a plusieurs années mais aujourd'hui il serait dans un état qui n'offrirait aucun avantage aux cultivateurs qui se rendent au marché de St-Roch, via la rivière St-Charles.

On ne sait cependant comment le comité des Amendements à la Charte acceptera cette suggestion. S'il n'y a pas d'opposition au projet de l'échevin Gosselin, cette demande sera insérée dans le bill de Québec.

Contrat collectif

Le lieutenant-gouverneur en conseil a donné force de loi au contrat collectif intervenu entre les boulangers et leurs employés dans le district de Québec. L'avis a été effectif dès le 1er janvier. Ce contrat est donc en vigueur.

Juges de Paix

Le lieutenant-gouverneur en conseil a nommé les juges de paix suivants: MM. Alfred Crowe, de Québec; J.-Alphonse Perrault, de P. Inverville; Michel Tremblay, de Québec; Désiré Nadeau, de Montréal; L.-E. Cantin-Marcelin et Robert Pettigrew, de Québec; Louis Bousla, de Saint-Jean; Alexis Veilleux, de Saint-Geneviève.

Réciprocité

WASHINGTON, 14. — (U. P.) — On a déclaré ici aujourd'hui que des négociations préliminaires avaient été ouvertes avec le gouvernement canadien en rapport avec un projet de réciprocité commerciale.

L'entente ressemblerait aux accords que l'on tente présentement de conclure avec des pays européens et des centres de l'Amérique du Sud. On a annoncé en même temps que l'accord commercial des Etats-Unis avec le Brésil serait bientôt rendu public.

Le chef de l'Action Libérale Nationale expose les grandes lignes de son programme, fait des suggestions et répond aux attaques du "Soleil". — Le maire Grégoire préside l'assemblée et affirme son droit de présider toute réunion d'hommes publics respectables. — Fini! le temps de la dictature intellectuelle du "Soleil". — L'hon. M. Ouellet relève les remarques faites à son sujet par l'hon. M. Taschereau et M. Edouard Lacroix répond à ceux qui l'accusent de se laisser dicter sa conduite par de mesquins intérêts. — M. Horace Philippon arbore le drapeau de M. Gouin. — Discours de MM. Reynaud, J.-L. Demers, not. Boiteau, Michel Dussault et Gerald Coote.

A LA SALLE DES EXERCICES MILITAIRES

(par Calixte Dumas)

M. Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, a ouvert sa campagne, hier soir, à Québec. Cet événement soulevait un intérêt considérable, si l'on en juge par la foule qui s'était groupée dans la vaste salle des exercices militaires. Cette salle peut contenir 10,000 personnes et était plus qu'à moitié remplie. Le radio a aussi permis à un nombre incalculable d'auditeurs invisibles de se faire une idée à peu près exacte de ce grand ralliement politique. Le menu a été substantiel et varié.

M. Paul Gouin a rappelé les grandes lignes de son programme et répondu au "Soleil", qui l'accuse de trahir l'hon. M. Lapointe, en offrant à l'ancien ministre de la Justice de prendre la tête du mouvement de l'Action Libérale Nationale, pour renverser le régime actuel et assurer la réalisation du programme de cette organisation.

Au début de son discours, M. Gouin déclara quelques traits à l'organe du parti libéral et déclara qu'il tenait à la disposition de son journal, une copie confidentielle de ses discours. "Cela devrait m'assurer", dit-il, "une publicité de premier ordre dans un organisme si friand de lettres et de documents personnels".

Le chef de l'Action Libérale Nationale présenta ses hommages à M. Grégoire et dit que le maire de Québec avait été l'un des premiers à sonner sur le champ de bataille municipal, le coup de clairon du réveil moral, économique et national qui s'étend maintenant à toute la province.

M. Gouin déplorait le manque d'organisation de nos marchés, réclama une politique de colonisation saine et méthodique, la création d'un crédit agricole provincial et la nomination d'agents commerciaux d'agents qualifiés. Traitant ensuite de la question ouvrière, le chef de l'Action Libérale Nationale préconisa l'établissement du salaire minimum dans toutes les branches de l'industrie et du commerce, la limitation du salaire des gérants et officiers supérieurs des entreprises commerciales et industrielles, la rémunération du travail avant la rémunération du capital engagé dans l'entreprise, des amendements à la loi des accidents de travail, l'application des rapports de la Commission des assurances sociales, le remplacement des secours directs par des secours indirects, c'est-à-dire des travaux d'intérêt général, la construction de maisons ouvrières et la démolition des taudis, la création d'un ministère de commerce provincial et de nouveaux débouchés à l'étranger, l'organisation d'une crédit agricole, la cessation de l'emprise des monopoles et des trusts, la transformation du Conseil Législatif en Conseil Economique, la refonte de la loi des compagnies, etc.

M. Paul Gouin a été longuement ovationné en reprenant son siège.

On trouva en page éditoriale un résumé du discours de M. Gouin.

Le maire Grégoire a relevé les attaques du "Soleil" et affirma son droit de présider les assemblées tenues par des hommes publics respectables. Il ajouta que si l'organe du parti libéral a pu exercer une dictature intellectuelle pendant un certain nombre d'années, ce temps-là était passé. Le premier magistrat de Québec répéta qu'il n'avait d'autres rêves que de restaurer les affaires municipales, mais fit une supplique à M. Paul Gouin. "Si vous devenez premier ministre", dit-il, "de grâce, laissez travailler en paix le maire de la cité de Québec et empêchez les clubs et les organisations à votre service de troubler la paix et d'entraver le travail de la municipalité".

L'hon. M. Ouellet répondit aux reproches que lui avait faits le premier ministre, lors de son discours sur l'adresse, jeudi dernier. Il prétendit que cette attaque était un accroc à notre législation et un acte qui reproveront les honnêtes gens. "La charge de Conseiller Législatif", dit-il, "n'implique pas l'abdication de la liberté". Il ajouta qu'en se permettant des remarques au sujet de sa famille, le premier ministre avait vu deux personnes, alors qu'il n'y en avait qu'une seule. "Moi", ajouta-t-il, "j'en vois 87 autour de moi". L'hon. M. Ouellet déclara qu'il avait deux frères et que l'un avait été nommé agent des terres, il y a 29 ans. Une promotion lui fit obtenir le poste de registraire. Aucun membre de sa famille n'a reçu de faveurs du gouvernement. "C'est la première fois", conclut-il, "que je m'écarte du terrain politique, dans un discours de ce genre et c'est pour répondre au premier ministre".

M. Edouard Lacroix avait aussi des comptes à régler avec certains gens qui l'ont accusé d'être l'ombre d'avoir un intérêt personnel dans la lutte qu'il poursuit maintenant. "Calamité", s'écria le député de Beauce. "J'ai hâte que l'on m'attaque publiquement. Je suis un marchand de bois qui paie cent pour cent dans la piasse. Je ne dois pas un sou au gouvernement provincial depuis 1926. La seule raison de mon attitude, c'est le refus de M. Taschereau de donner suite aux promesses qu'il m'avait faites en 1931, lorsque je suis venu réclamer un crédit agricole et un meilleur traitement pour le bûcheron et le cultivateur. Je vois dans cette salle un émissaire que l'on m'a envoyé, lorsqu'on s'est aperçu que j'avais des doutes sur la sincérité des promesses de M. Taschereau. Si je ne rapporte pas fidèlement ce qui s'est passé entre le premier ministre et moi, qu'il le dise!"

Il n'y eut pas de réponse. M. Lacroix déclara encore le coût élevé de l'administration et déclara qu'il en coûtait \$693,425 dans Québec, en frais d'administration, tandis que l'Ontario ne dépense que \$288,200, pour les mêmes fins.

L'Action Libérale Nationale avait fait une nouvelle adhésion, hier soir, dans la personne de M. Horace Philippon, avocat. M. Philippon a arboré le drapeau de M. Paul Gouin et a dénoncé les trusts. A ceux qui se surprennent que des membres de l'Action Libérale Nationale aient pu demander des positions au gouvernement, dans le passé, l'orateur déclara:

"Nous avons tous demandé quelque chose depuis que nous sommes au monde. M. Taschereau lui-même a demandé des positions pour ses chers fils et tous les quatre ans, il vient de demander au peuple une position".

M. Adhémar Reynaud, échec de Montréal, a rappelé qu'on n'avait pas craint, en 1918, au nom de l'intérêt national, d'imposer la conscription. Lui-même était au nombre des conscrits. "Maintenant", dit-il, "quand on demande aux capitalistes, au nom de l'intérêt national, de rendre gorge, on nous accuse de communisme. C'est la peur de ce croque-mitaine. C'est usé, cette histoire-là".

M. J.-L. Demers, ancien maire de Thetford-les-Mines, a prophétisé une prospérité temporaire très prochaine, vu que nous aurons prochainement des élections provinciales. "M. Taschereau", dit-il, "est le plus grand magicien que nous ayons jamais vu!"

En présentant l'orateur, le maire Grégoire fit remarquer: "Ce doit être un honnête homme, car on n'a jamais essayé de le 'jaspardiser' dans des enquêtes municipales".

(Suite à la page 9, le colonne)

L'honorable M. Enest Lapointe, président de la Commission d'enquête sur l'électricité, remettra son rapport à l'honorable M. Taschereau vendredi. On est actuellement à transcrire les recommandations des trois commissaires: l'honorable M. Lapointe, MM. Augustin Frigon et George C. McDonald.

Nos informations sont à l'effet qu'il n'y aura qu'un rapport: il comprendra les recommandations des commissaires et les témoignages. Nous l'avons déjà dit, on s'attend à ce que la Commission Lapointe recommande spécialement la réduction des taxes et l'électrification rurale. Il y sera sûrement question de municipalisation et d'électrification. Ira-t-on jusqu'à la recommander?

Il se peut aussi que les commissaires s'excusent de ne pas présenter un rapport aussi complet qu'ils l'auraient voulu étant donné que leurs pouvoirs d'investigation étaient plutôt restreints. On sait que la Commission n'avait aucun pouvoir lui permettant par exemple d'examiner les livres des compagnies.

Une journée missionnaire à St-Joachim

Les paroissiens de Saint-Joachim, comté de Montmorency, ont eu une journée missionnaire hier. Le R. P. Joseph Bolduc, propagandiste pour la congrégation des Pères Blancs, a donné le sermon aux deux messes. Dans l'après-midi il a donné une séance de projections lumineuses pour les enfants. Le soir ce fut le tour des adultes.

Cette journée missionnaire a remporté un grand succès. On espère qu'elle fera naître plusieurs vocations religieuses.

Drames de l'auto et de l'onde

Il y en a eu 29 dans le district de Québec seulement. — 7 tragédies aux passages à niveau. — 6 meurtres.

CHEZ LE CORONER

Les noyades et les accidents d'automobile ont causé respectivement 29 pertes dans le district de Québec en 1934, d'après le rapport du Dr Jules Vallée, coroner du district. Il y a eu de plus 7 morts tragiques aux passages à niveau et 6 meurtres.

Le Dr Vallée a tenu 480 enquêtes, dont 155 avec jury et 325 sans jury.

Voici le rapport détaillé du coroner:

	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
Synopses	73	33	3	9
Comp. criminelles	23	6	1	3
Comp. pulmonaires	44	24	7	19
Noyades	11	15	3	29
Asphyxie ou autres morts causées par le feu, la fumée ou l'eau bouillante	2	3	3	10
Accidents d'auto	9	1	5	29
Accidents de chemin de fer	1	2	2	3
Chocs électriques	1	2	2	3
Accidents dans les industries ou manufactures	12	1	2	14
Suicides	1	1	2	3
Meurtres	1	1	2	3
Accidents d'armes à feu, empoisonnement, etc.	3	1	1	4
Nouveaux-nés trouvés morts	1	1	1	2
Causés diverses	55	23	3	16
Pendaison légale	1	1	1	1
Total	246	94	70	62

Mort de madame Hector Simard, à Saint-Joachim

La défunte, née Céline Morel, était très avantageusement connue. — Agée de 74 ans et 4 mois — Paroissienne modeste.

OBSEQUES MERCREDI

Une personne estimée de la paroisse de Saint-Joachim est décédée, hier, dans la personne de madame veuve Hector Simard, née Céline Morel.

La mort de madame Simard plonge dans le deuil une famille tenue en grande estime et affecte toute la paroisse.

Madame Simard est décédée à l'âge de 74 ans et quatre mois. La défunte laisse dans le deuil ses beaux-fils: M. Philippe Simard, de Saint-Joachim, MM. Alphonse et Réal Simard, de Québec; sa belle-fille, mademoiselle Antoinette Simard, de Saint-Joachim.

Madame Simard était dame de Sainte-Anne et faisait partie de toutes les associations pieuses de sa paroisse.

Ses funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, à Saint-Joachim. Nous prions les membres de la famille en deuil, d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Grande retraite

La grande retraite annuelle pour le personnel des Capucins commencera aujourd'hui, pour se terminer le dix-neuf.

C'est le T. R. P. Marie-Louis, O. F. Cap. Provincial, qui en est le prédateur.

Se soir, à l'Amphithéâtre de la Faculté de Médecine, cours de Mgr Wilfrid Lebon, P.D. pour tous les élèves et le public.

Sujet: Libéralisme économique.

Aujourd'hui

HOTEL DE VILLE. — Comité des amendements à la charte, à 3 heures 30.

COURS DE COMMERCE. — A 8 heures, conférence de M. Roland Villeneuve sur le travail féminin.

SCIENCES SOCIALES. — A 8 heures, cours de Mgr Wilfrid Lebon, P.D. sur le libéralisme économique.

Hommage du Cardinal à la Saint-Vincent de Paul

C'est dans votre société, dit Son Eminence, que se trouve le principe capable de résoudre la question sociale. — Le cardinal félicite les officiers et membres des conférences, réunis hier à l'Archevêché.

ALLOCUTION DE M. C.-J. MAGNAN

Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., a rendu à la Saint-Vincent de Paul, hier, un autre témoignage bien propre à réconforter les citoyens qui se devouent en faveur de cette œuvre. Il était environ quatre cents qui sont allés, suivant la coutume, présenter leurs hommages au chef du diocèse. M. le commandeur C.-J. Magnan et M. D.-J. Kane ont interprété les sentiments des assistants.

"C'est dans votre société que se trouve le principe capable de résoudre la question sociale", déclara Son Eminence.

M. le commandeur Magnan avait cité des chiffres illustrant le travail des conférences. Notre éminentissime archevêque se déclara frappé par l'éloquence de ces chiffres aussi bien que par les principes que la Société s'efforce de mettre en application.

Le Cardinal félicita la Saint-Vincent de Paul pour son initiative relative à la formation de sections féminines. Il poursuivit: "Vous exercez un des ministères importants de l'Eglise, le ministère des affaires temporelles. Il faut exercer ce ministère en fonction de la charité chrétienne. J'espère, mes chers amis, que vous êtes gais dans votre société comme le veulent les bons principes de la charité chrétienne."

"La charité doit servir à votre propre sanctification. Elle constitue pour vous un moyen de développer l'amour de Dieu dans votre cœur". La Société Saint-Vincent de Paul n'est pas une organisation de philanthropie, mais elle le suppose des actes personnels de charité.

Il y a quelque temps votre société a pu sembler une organisation de philanthropie, chargée qu'elle était de distribuer les secours pour le chômage, mais heureusement, elle est redevenue aujourd'hui ce qu'elle doit être, une société de charité chrétienne."

Son Eminence émit le vœu qu'avant longtemps les membres des conférences viennent lui rendre visite avec tous leurs pauvres. Elle ajouta quelques mots en anglais et donna ensuite sa bénédiction à ses visiteurs priant le Ciel d'étendre cette bénédiction à leurs protégés.

M. le commandeur Magnan avait été le premier à prendre la parole. Il dit que Sa Sainteté le Pape Pie XI tenait en grande estime la Société Saint-Vincent de Paul. Il poursuivit: "Eminence, j'ai le plaisir de vous annoncer, et c'est notre cadeau du jour de l'An, que cette année même une conférence d'étudiants sera fondée parmi les élèves du Collège Saint-Charles Garnier, dirigée par les RR. PP. Jésuites".

M. y a un mois à peine, continua M. le commandeur Magnan, une conférence de notre société était établie à Sillery à la demande du nouveau curé. M. l'abbé Eugène Delisle. Cette conférence porte le nom de Saint-Jean de Brébeuf, en souvenir de la résidence des Jésuites à Sillery.

Le président général rappela ensuite la fondation de deux sections féminines, celles de Sainte-Bernadette et du Saint-Cœur de Marie. "Ces deux conférences qui sont à l'œuvre depuis plusieurs mois, dit M. Magnan, ont reçu récemment leur lettre d'agrégation de la Société. Elles font partie de la Société Saint-Vincent de Paul".

M. D. J. Kane parla au nom de l'éminent anglais.

La réception eut lieu dans le grand salon rouge. Son Eminence le Cardinal assista de M. le chanoine Ulric Perron, aumônier général de la Saint-Vincent de Paul.

Aux côtés de M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société, M. D. J. Kane, M. Wilfrid Boue et, trésorier, etc., on remarquait mesdemoiselles Marguerite Moffet et Alice Dussault, présidentes des deux sections féminines de la Société.

La réception eut lieu dans le grand salon rouge. Son Eminence le Cardinal assista de M. le chanoine Ulric Perron, aumônier général de la Saint-Vincent de Paul.

Aux côtés de M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société, M. D. J. Kane, M. Wilfrid Boue et, trésorier, etc., on remarquait mesdemoiselles Marguerite Moffet et Alice Dussault, présidentes des deux sections féminines de la Société.

La réception eut lieu dans le grand salon rouge. Son Eminence le Cardinal assista de M. le chanoine Ulric Perron, aumônier général de la Saint-Vincent de Paul.

Aux côtés de M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société, M. D. J. Kane, M. Wilfrid Boue et, trésorier, etc., on remarquait mesdemoiselles Marguerite Moffet et Alice Dussault, présidentes des deux sections féminines de la Société.

La réception eut lieu dans le grand salon rouge. Son Eminence le Cardinal assista de M. le chanoine Ulric Perron, aumônier général de la Saint-Vincent de Paul.

Aux côtés de M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société, M. D. J. Kane, M. Wilfrid Boue et, trésorier, etc., on remarquait mesdemoiselles Marguerite Moffet et Alice Dussault, présidentes des deux sections féminines de la Société.

La réception eut lieu dans le grand salon rouge. Son Eminence le Cardinal assista de M. le chanoine Ulric Perron, aumônier général de la Saint-Vincent de Paul.

Aux côtés de M. le commandeur C.-J. Magnan, président général de la Société, M. D. J. Kane, M. Wilfrid Boue et, trésorier, etc., on remarquait mesdemoiselles Marguerite Moffet et Alice Dussault, présidentes des deux sections féminines de la Société.

Décision de l'hon. Juge Stackhouse

Même si l'ouvrier accepte de travailler à un salaire inférieur, il peut réclamer en vertu du contrat collectif.

A MONTREAL

Montréal, 14. — (D. N. C.) — L'hon. juge Stackhouse, de la Cour de Circuit, a rendu jugement samedi dans une cause typique provoquée par la loi d'Extension Juridique des Contrats Collectifs de Travail. Il s'agissait d'une action prise par C. Thibierge, peintre, contre Louis St-Denis, maître-peintre et contracteur, action au montant de \$43, représentant la différence entre le salaire reçu par Thibierge et le salaire qu'il aurait dû recevoir en vertu d'un contrat collectif. D'après le contrat, le taux du salaire d'un peintre ayant sa carte de compétence est de 60 cents de l'heure et Thibierge a gagné 25 cents de l'heure. Thibierge a gagné sa cause, le juge Stackhouse condamnant le contracteur St-Denis à payer au plaignant la somme de \$43.

Le Juge a déclaré dans son jugement que même lorsqu'un ouvrier compétent accepte, implicitement ou explicitement, de travailler à un salaire inférieur au salaire d'un contrat collectif en vigueur, le dit ouvrier a droit, en vertu de la loi, d'exiger par la suite le salaire légal.

Le Juge Stackhouse a aussi déclaré que les clauses d'un contrat collectif s'appliquent à tous les employeurs et employés d'une industrie donnée, dans les limites de l'extension juridique du contrat, qu'ils aient signé ou qu'ils n'aient pas signé le contrat. Pour l'ouvrier, toutefois, il lui faut sa carte de compétence pour réclamer en vertu de la loi.

Le Juge a déclaré dans son jugement que même lorsqu'un ouvrier compétent accepte, implicitement ou explicitement, de travailler à un salaire inférieur au salaire d'un contrat collectif en vigueur, le dit ouvrier a droit, en vertu de la loi, d'exiger par la suite le salaire légal.

Le Juge Stackhouse a aussi déclaré que les clauses d'un contrat collectif s'appliquent à tous les employeurs et employés d'une industrie donnée, dans les limites de l'extension juridique du contrat, qu'ils aient signé ou qu'ils n'aient pas signé le contrat. Pour l'ouvrier, toutefois, il lui faut sa carte de compétence pour réclamer en vertu de la loi.

Le Juge a déclaré dans son jugement que même lorsqu'un ouvrier compétent accepte, implicitement ou explicitement, de travailler à un salaire inférieur au salaire d'un contrat collectif en vigueur, le dit ouvrier a droit, en vertu de la loi, d'exiger par la suite le salaire légal.

Le Juge Stackhouse a aussi déclaré que les clauses d'un contrat collectif s'appliquent à tous les employeurs et employés d'une industrie donnée, dans les limites de l'extension juridique du contrat, qu'ils aient signé ou qu'ils n'aient pas signé le contrat. Pour l'ouvrier, toutefois, il lui faut sa carte de compétence pour réclamer en vertu de la loi.

Le Juge a déclaré dans son jugement que même lorsqu'un ouvrier compétent accepte, implicitement ou explicitement, de travailler à un salaire inférieur au salaire d'un contrat collectif en vigueur, le dit ouvrier a droit, en vertu de la loi, d'exiger par la suite le salaire légal.

Le Juge Stackhouse a aussi déclaré que les clauses d'un contrat collectif s'appliquent à tous les employeurs et employés d'une industrie donnée, dans les limites de l'extension juridique du contrat, qu'ils aient signé ou qu'ils n'aient pas signé le contrat. Pour l'ouvrier, toutefois, il lui faut sa carte de compétence pour réclamer en vertu de la loi.

Le Juge a déclaré dans son jugement que même lorsqu'un ouvrier compétent accepte, implicitement ou explicitement, de travailler à un salaire inférieur au salaire d'un contrat collectif en vigueur, le dit ouvrier a droit, en vertu de la loi, d'exiger par la suite le salaire légal.

Le Juge Stackhouse a aussi déclaré que les clauses d'un contrat collectif s'appliquent à tous les employeurs et employés d'une industrie donnée, dans les limites de l'extension juridique du contrat, qu'ils aient signé ou qu'ils n'aient pas signé le contrat. Pour l'ouvrier, toutefois, il lui faut sa carte de compétence pour réclamer en vertu de la loi.

Le Juge a déclaré dans son jugement que même lorsqu'un ouvrier compétent accepte, implicitement ou explicitement, de travailler à un salaire inférieur au salaire d'un contrat collectif en vigueur, le dit ouvrier a droit, en vertu de la loi, d'exiger par la suite le salaire légal.

Le Juge Stackhouse a aussi déclaré que les clauses d'un contrat collectif s'appliquent à tous les employeurs et employés d'une industrie donnée, dans les limites de l'extension juridique du contrat, qu'ils aient signé ou qu'ils n'aient pas signé le contrat. Pour l'ouvrier, toutefois, il lui faut sa carte de compétence pour réclamer en vertu de la loi.

Pour terminer, retenons le conseil du Pape et prions pour la paix.

L.-F. ROY

ECHO DU SPORT.
Charlottesville - Gloucester

RAPPORTS DES DIVERS CONSEILS

AU JOURD'HUI

S. HILAIRE DE POITIERS, év., conf. et doc.

QUARANTE-HEURES

CALENDRIER

Lundi, 14 janvier 1935
Lever du soleil : 7.35
Coucher du soleil : 16.35
Lever de la lune : 8.12
Coucher de la lune : 23.25

Neige, lune, le 14, à 6 h. 30 m. du matin.
Premier quartier, le 17, à 3 h. 05 m. du soir.
Pleine lune, le 19, à 10 h. 44 m. du matin.
Dernier quartier, le 27, à 2 h. 50 m. du soir.

TEMPÉRATURE

Max. -12 Min. -2

BEAU ET TRES FROID

M. Lizotte candidat à R.-du-Loup

Il a accepté définitivement la candidature qui lui fut offerte le 5 janvier. Il aurait cependant un adversaire.

APPEL DE M. DUBÉ

M. L.-P. Lizotte, C.R., a accepté définitivement la candidature à la mairie de la Rivière-du-Loup, qui lui fut offerte par de nombreux citoyens, à l'assemblée du 5 courant. M. Lizotte siège au Conseil de Ville depuis huit ans et a pris une part considérable dans l'administration des affaires de la cité de Rivière-du-Loup. Dans une déclaration qu'il vient de publier, M. Lizotte exprime le désir que les contribuables permettent la réélection des autres membres actuels du conseil. Le maire Dubé a promis qu'il aiderait de tout son pouvoir pour assurer l'élection de M. Lizotte. Sans qu'il ait fait encore de déclaration officielle, il est à peu près certain que M. Paul Thibault, libraire et président de la commission scolaire, sera aussi candidat à la mairie. Il a fait la lutte contre le maire Dubé, en 1933.

Un citoyen de S. Anselme est mort à Québec

M. Michel Couture est trouvé mort dans une pension du Palais. — Le coronar rend un verdict de mort naturelle.

AGE DE 64 ANS

Un citoyen de St-Anselme de Dorchester, M. Michel Couture, âgé de 64 ans, est mort subitement dans une pension du Palais, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

M. Couture s'était retiré à sa chambre, samedi soir, et il était alors apparemment en excellente santé. Comme personne ne le voyait dans la pension, hier avant-midi, à l'heure où tout le monde quittait sa chambre, le propriétaire de l'établissement se rendit à l'étage supérieur, où il trouva la victime.

Le coronar Vallée a chargé les détectives municipaux de faire enquête, et ces derniers ont établi qu'il s'agissait d'une mort due à des causes naturelles.

Le défunt avait passé la soirée de samedi en compagnie de son fils, Antonio, du département de la Milice locale. Il ne s'était senti d'aucun malaise, et rien n'avait laissé prévoir alors une fin aussi soudaine.

Un verdict de "mort subite" a été rendu ce matin à l'enquête du coronar.

Profession chez les Soeurs Grises

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I. présidera demain matin, en la chapelle des Soeurs de la Charité une cérémonie de profession religieuse.

M. Arthur Lecours, du Collège de Lévis, prononcera l'allouction de circonstance.

La cérémonie de vœux se déroulera cet après-midi, au même endroit, et sera présidée par M. le chanoine Uric Perron.

La Caisse ecclésiastique

AVIS

Les membres de la CAISSE ECCLÉSIASTIQUE sont priés de ne pas oublier que demain, le 15 janvier, est le dernier jour pour le paiement de leur contribution.

Les Livres

NOUVEAUTES

Donat Lafat. — Petite Fontaine d'Amour. Soeur M.-Anne Fournier, religieuse hospitalière de Joseph de l'Hôtel-Dieu de Tracadie, N.-B. 0.50

Abbé G. Panneton. — Trifluviennes. Arrivée des Ursulines aux Trois-Rivières. 0.05

Van Agt. — Conseils pratiques pour le mariage. 0.15

Nouvelles de Lévis.

La paroisse de N.-D. de Lévis a 1,136 familles

Population totale de 6,201 âmes. — 151 naissances, 23 mariages et 86 décès. — Lauzon réclame à son tour que les brise-glaces ne fassent pas promener les glaces devant Québec. — Caisse de dotation et prévoyance.

AU PROFIT DES PAUVRES

Statistiques paroissiales des plus intéressantes. Hier matin, au prône, M. le curé Eugène Carrier, a donné des statistiques paroissiales qui sont des plus intéressantes.

Il y a dans la paroisse de Notre-Dame de Lévis, 1,136 familles formant une population de 6,201 âmes.

Il y a 5,175 communicants et 1,026 non-communicants.

Il y a un chinois buandier, dit-il, que le curé Carrier encourage de préférence aux autres.

Dans le cours de l'année il y a eu 151 baptêmes, dont 81 garçons et 70 filles.

Il s'est célébré 23 mariages. Les sépultures furent au nombre de 86, dont 39 adultes, 28 enfants et 19 étrangers.

Enfants aux écoles : Fréquentant le Couvent de Lévis 451 filles.

Fréquentant l'École des Frères Maristes, 312 garçons.

Fréquentant les écoles de la Commission, 243 filles et 125 garçons.

Fréquentant les écoles indépendantes, 66 filles et 85 garçons.

Soit un total de 1,282 élèves, dont 522 garçons et 760 filles.

A Lévis, comme le faisait remarquer M. le curé Carrier, on vit vieux. La preuve, il y a 2 novagénaires; 33 octogénaires; 144 septuagénaires; 253 sexagénaires.

Si on vit vieux, il y a aussi des familles nombreuses: 146 familles de 1 enfant; 184 de 2 enfants; 140 de 3 enfants; 115 de 4 enfants; 110 de 5 enfants; 70 de 6 enfants; 37 de 7 enfants; 43 de 8 enfants; 60 de 9 enfants; 21 de 10 enfants; 15 de 11 enfants; 5 de 12 enfants et 3 de 13 enfants.

On doit entendre ici les enfants résidant encore à la maison paternelle, sans compter ceux qui l'ont quittée pour fonder, à leur tour un foyer nouveau, ou aller travailler ailleurs.

Dans les familles de la paroisse, il y a 150 servantes. On ne compte pas les servantes employées dans les communautés.

Dans le cours de l'année, on a distribué 290,000 communions, ce qui est une moyenne de 56 communions par communicant. 3,725 messes basses et grandes ont été célébrées à l'église.

Ces statistiques ne demandent pas de commentaires, car l'on sait qu'en la paroisse Notre-Dame de Lévis, l'esprit paroissial y est cultivé dans sa forme la plus élevée.

Les affaires municipales à Lauzon. — Vendredi soir, le conseil de Lauzon, a tenu sa réunion mensuelle régulière, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de Son Honneur le maire Aurèle Dorval.

Une délégation. — MM. Arthur Carrier, Wilfrid Duclos et P.-E. Pelletier, délégués par les contribuables de la partie ouest de Lauzon, ont demandé au conseil de Lévis, l'esprit paroissial y est cultivé dans sa forme la plus élevée.

Pas de taxes. — Le conseil voulait imposer des taxes de locaux aux employés du gouvernement fédéral qui sont logés par leurs employeurs. De ces semblables ont été réglées dans d'autres municipalités et les employés ne payent pas de taxes. On fera la même chose à Lauzon.

Tous comptes payés. — Au 31 décembre, la ville de Lauzon a payé tous ses comptes courants, moins le compte dû au Trésorier de la Province.

Contre le travail des brise-glaces. On fera parvenir à la Chambre de Commerce, à Québec une résolution demandant aux autorités de la Marine, à Ottawa de faire abandonner le travail au bris de la glace que font les brise-glaces, dans le port de Québec.

Symphonies. — Le conseil avant d'adopter, adopte une résolution de sympathies qui sera adressée à Mme veuve O. Gagnon et à M. A. Médard Gagnon, à l'occasion de la mort de M. Olivier Gagnon.

Belle cérémonie à Christ-Roi. — Hier après-midi, à 2 h. 30, en l'église de Christ-Roi, à Villeneuve, a eu lieu l'éminente cérémonie de la bénédiction des enfants.

Il y a eu prière, instruction, bénédiction des enfants malades, salut du très Saint-Sacrement et vénération de l'Enfant Jésus.

Le vieux ling. — Cette semaine, à Notre-Dame de Lévis, on recueille à la vieille ling, pour les pauvres, dans les rues Carrier, St-Étienne, St-Thomas, St-Gabriel, St-Hélène et Avenue Bégin.

Les Caisse Dotation et Prévoyance. — Hier après-midi, à 1 h. 30, les sociétaires de la Caisse de Prévoyance de Lévis, ont tenu dans les salles des œuvres paroissiales, leur assemblée générale annuelle.

Conférencier à l'heure catholique. M. l'abbé Alexandre Vachon, du Séminaire de Québec, directeur de l'École de chimie, a parlé du congrès eucharistique de Buenos-Aires auquel il a assisté à titre de représentant de l'Université Laval. M. l'abbé Vachon a donné une très intéressante description de ces assises catholiques internationales.

C'est la chorale des hommes et des enfants de Saint-Sauveur qui était au programme sous la direction de M. Edile Larochelle et du R. F. David respectivement. M. O. Mer Létourneau accompagnait à l'orgue. Il a aussi exécuté quelques pièces.

Le conférencier rappela d'abord le décor au milieu duquel se déroulent les principales cérémonies du congrès. Il décrivit ensuite

l'ouverture grandiose de ces assises, soulignant que l'ordre le plus parfait avait régné. Les auditeurs de M. l'abbé Vachon eurent une excellente idée de la démonstration qui fut faite au légat du pape et de la messe en plein air au pied de la croix immense. La cérémonie à laquelle participèrent 160,000 enfants ne fut pas la moins émouvante.

M. l'abbé Vachon décrivit aussi de façon fort émouvante la démonstration qui groupa 300,000 hommes, la messe pontificale célébrée par Son Eminence le cardinal Pacelli, la bénédiction papale aux 700,000 fidèles, la grande procession, la consécration au Sacré-Cœur par le président Justo.

Cette émission radiophonique fut particulièrement intéressante.

Rapport du surintendant de l'instruction publique

La province compte actuellement 1,666 municipalités scolaires, régies par 1,852 corporations scolaires. — 185 écoles ont été construites ou réparées. — Il s'est dépensé à ces fins \$1,770,732.

LES ECOLES NORMALES

L'hon. M. Cyr. Delage, surintendant de l'Instruction Publique a soumis à l'hon. M. Athanas David, le rapport suivant pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1934.

COMITE CATHOLIQUE — COMITE PROTESTANT.

Les Comités catholique et protestant ont encore été cruellement éprouvés: le premier, par le décès de l'honorable juge Paul-G. Martineau arrivé le 20 janvier dernier, et de Son Excellence Mgr Fournier-Duval, le 18 septembre suivant; le second par celui de Sir Arthur Currie, le jour même — 30 novembre 1933 — où le vous transmettais mon rapport pour l'année scolaire terminée le 30 juin précédent.

Le révérend E. Leslie Ridgdon, D.D., de la cité de Montréal, recueillait, quelques mois plus tard — juin 1934 — sa succession.

Les œuvres du vénérable Evêque des Trois-Rivières seront toujours plus éloquentes que mes appréciations.

L'honorable juge Martineau fut un assidu. Il manquait rarement d'assister à nos réunions dont il suivait les délibérations avec le plus vif intérêt et ses opinions, si souvent partagées, étaient toujours respectées.

M. Hector Parier, de la cité de Montréal, avocat et membre de la Commission des Ecoles catholiques de cette ville, a été désigné pour remplir la vacance survenue dans nos rangs.

Par la création d'un nouveau diocèse dans notre Province — la paroisse de Saint-Jean — un nouveau titulaire, Mgr Anastase Forget, est devenu membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Comme autre conséquence, un membre laïque devait être nommé et le choix est tombé sur M. J.-N. Miller dont la figure ne vous est pas étrangère.

Election et choix plus heureux ne pouvaient être faits. Les nouveaux membres sont en effet des éducateurs de carrière, de longues années, mais nous avons fait de précieuses acquisitions et nous espérons profiter longtemps de leur collaboration.

Le Cercle des Femmes. — Ce soir, à 8 heures, à la résidence de madame Téléphone Turgeon, 125 rue St-Georges, sera tenue la première assemblée de l'année du Cercle des Femmes de Lévis. Cette assemblée sera suivie d'une partie de cartes et on demande à toutes les dames et jeunes filles faisant partie de ce cercle d'être présentes.

Appels d'ambulance. — L'ambulance de M. Willie Aubert, de Lévis, a été appelée, à l'arrivée du Québec Central, pour transporter à l'Hôtel-Dieu de Lévis, madame Johnny Filion, de Scott, gravement malade.

Hier, l'ambulance de M. Maurice Gilbert de Lévis, a été appelée pour transporter à l'Hôtel-Dieu de Lévis, mademoiselle Laurencia Carrier, fille de M. Philippe Carrier, 148 rue St-Joseph, à Lauzon, pour être opérée d'urgence.

Arrestation d'un bambin pour des vols

Il se serait rendu coupable de toute une série de vols en mendiant ici et là. — IncurSION à l'église du Christ-Roi.

UN INCORRIGIBLE

Un bambin d'une dizaine d'années a été arrêté samedi soir dernier par la police de Lévis sous l'accusation d'avoir commis nombre de vols après avoir réussi à s'introduire dans plusieurs milieux sous le manteau de la mendicité.

L'enfant a été arrêté avec le consentement de ses parents qui le considéraient comme un incorrigible, et on lui attribue même des vols commis à l'église du Christ-Roi où des troncées servant à recueillir les aumônes ont été pillées.

Le prévenu aurait réussi à voler des trousseaux de clefs pour ouvrir ces troncées et enlever les aumônes qu'ils renfermaient.

Quelques minutes après son arrestation, le bambin a été conduit aux cellules de la police de Lévis, et il sera traduit en Cour des Sessions de la Paix sous une accusation de vol.

La police de la rive sud croit pouvoir éclaircir toute une série de petits vols à la suite de cette arrestation.

Le prévenu aurait réussi à voler des trousseaux de clefs pour ouvrir ces troncées et enlever les aumônes qu'ils renfermaient.

Quelques minutes après son arrestation, le bambin a été conduit aux cellules de la police de Lévis, et il sera traduit en Cour des Sessions de la Paix sous une accusation de vol.

La police de la rive sud croit pouvoir éclaircir toute une série de petits vols à la suite de cette arrestation.

Le prévenu aurait réussi à voler des trousseaux de clefs pour ouvrir ces troncées et enlever les aumônes qu'ils renfermaient.

Quelques minutes après son arrestation, le bambin a été conduit aux cellules de la police de Lévis, et il sera traduit en Cour des Sessions de la Paix sous une accusation de vol.

La police de la rive sud croit pouvoir éclaircir toute une série de petits vols à la suite de cette arrestation.

Le prévenu aurait réussi à voler des trousseaux de clefs pour ouvrir ces troncées et enlever les aumônes qu'ils renfermaient.

Quelques minutes après son arrestation, le bambin a été conduit aux cellules de la police de Lévis, et il sera traduit en Cour des Sessions de la Paix sous une accusation de vol.

La police de la rive sud croit pouvoir éclaircir toute une série de petits vols à la suite de cette arrestation.

Le prévenu aurait réussi à voler des trousseaux de clefs pour ouvrir ces troncées et enlever les aumônes qu'ils renfermaient.

Quelques minutes après son arrestation, le bambin a été conduit aux cellules de la police de Lévis, et il sera traduit en Cour des Sessions de la Paix sous une accusation de vol.

La police de la rive sud croit pouvoir éclaircir toute une série de petits vols à la suite de cette arrestation.

Le prévenu aurait réussi à voler des trousseaux de clefs pour ouvrir ces troncées et enlever les aumônes qu'ils renfermaient.

Quelques minutes après son arrestation, le bambin a été conduit aux cellules de la police de Lévis, et il sera traduit en Cour des Sessions de la Paix sous une accusation de vol.

Le prix du lait dans le district

La Commission de l'industrie laitière a amendé son ordonnance relative au district de Québec. Les modifications ont trait au prix payé au cultivateur. Le distributeur devra payer \$1.80 du cent livres au lieu de \$1.60 pour le lait pasteurisé et \$2.00 du cent livres au lieu de \$1.80 pour le lait cru.

Cette ordonnance entre en vigueur aujourd'hui même.

Une auto frappe 3 personnes

Dans la côte Franklin. — L'auto dérape dans la première courbe. — Les victimes ne sont blessées que légèrement.

VIF EMOI

Une automobile qui a dérapé soudainement au détour prononcé de la côte Franklin, hier après-midi, a frappé trois personnes dans sa course incontrôlable, et elle s'est arrêtée ensuite sur un poteau qui s'est brisé sous la violence du choc.

Les trois victimes sont des piétons qui montaient lentement la pente douce, quand l'accident est survenu. Ce sont: M. Aimé Duquet, gardien à l'hôpital St-Michel Archange, mademoiselle Annette Gaudreau, 1031 rue St-Vallier, et M. Hormidas Drouin, 202, rue Bayard.

Les trois blessés souffrent de blessures à la tête, aux jambes et aux bras, mais leur état n'offre aucune inquiétude, comme ces lésions sont plus douloureuses que graves.

L'automobile qui a causé l'accident se mit à dérapé au premier détour de la côte Franklin. Elle pivota à deux ou trois reprises sur son train d'arrière, pour happer au passage les trois victimes qui marchaient lentement sur le trottoir, et s'écrasa ensuite sur un poteau téléphonique. Le conducteur de l'automobile et son compagnon s'en tirèrent indemnes.

Ils firent monter les victimes dans leur voiture pour les conduire à l'hôpital St-Sacrement.

La police municipale a recueilli tous les détails se rapportant à cet accident.

zèle intelligent. On peut donc s'attendre bientôt à une forte poussée sous ce rapport; nous nous en réjouissons déjà.

SALEIRE DES INSTITUTEURS

La baisse du salaire, plus particulièrement celle des institutrices des écoles rurales, n'est pas encore enrayée. Cette disposition des municipalités à diminuer, encore diminuer, le salaire des instituteurs, est déplorable, lourde de graves conséquences. Demarches, interventions, appels, bref aucun moyen n'a été efficace, aucune réaction ne s'est encore manifestée. Au contraire, en certaines régions, le mal s'est aggravé. La moyenne des traitements, en 1933-34, sera certainement plus basse. Situation humiliante, angoissante, à laquelle il faut remédier le plus tôt possible. Il y aurait bien la fixation d'un salaire minimum, mais ce serait là une mesure coercitive, impossible d'y songer en ce moment.

Reste encore le changement dans le mode de distribution des octrois accordés aux municipalités scolaires, procédé de persuasion moins violent, mais plus insinuant. Un grand nombre, entre autres les inspecteurs d'écoles, y croient et me prient d'en faire recommander l'essai immédiat.

Constant que le mode suivi jusqu'à ce jour n'a rien donné, nous nous sommes donné le vœu de salaires raisonnables, convenables — et que partant certaines modifications étaient nécessaires, même urgentes, nous en avons humblement suggérées l'an dernier: toutefois, elles n'ont pas été agréées. Nous n'avons pas abandonné la partie, mais continué l'étude de cet intéressant problème et ayant trouvé une autre solution immédiatement acceptée, nous vous la soumettons avec un meilleur espoir.

Les subventions régulières distribuées par mon Département sont les suivantes:

Fonds des écoles publiques \$275,000.00

Fonds des écoles rurales 125,000.00

Allocations aux municipalités payant un minimum de \$225.00 125,000.00

Allocations aux municipalités payant un minimum de 250.00 60,000.00

Allocations aux municipalités payant un minimum de \$275.00 30,000.00

Allocations aux municipalités payant un minimum de \$325.00 10,000.00

Total \$625,000.00

Le montant ne serait pas diminué, mais désormais distribué comme suit:

a) Un montant de \$200,000.00 partagé entre toutes les municipalités scolaires, d'après le nombre d'enfants inscrits aux écoles, sans tenir compte de salaire payé au personnel enseignant.

b) Un montant de \$150,000.00 partagé entre toutes les municipalités scolaires — à l'exception des cités et villes — payant un traitement moyen de \$200.00, pourvu qu'il n'y ait aucun salaire inférieur à \$150.00.

c) Un montant de \$150,000.00 partagé entre toutes les municipalités scolaires — à l'exception des cités et villes — payant un traitement moyen de \$250.00, pourvu qu'il n'y ait aucun salaire inférieur à \$200.00.

d) Un montant de \$65,000.00 partagé entre toutes les municipalités scolaires — à l'exception des cités et villes — payant un traitement moyen de \$275.00, pourvu qu'il n'y ait aucun salaire inférieur à \$250.00.

Les bons effets de cette campagne se manifestent clairement aux examens pour l'obtention du certificat d'études primaires, une autre œuvre confiée à leur sollicitude et à leur dévouement.

CONGRES PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT MENAGER

L'inauguration officielle d'une nouvelle annexe à l'école ménagère provinciale de Montréal a eu lieu le 29 mai dernier en même temps que l'ouverture du deuxième congrès pédagogique de sciences ménagères et d'éducation familiale. M. Alphonse Désilets, directeur de cet enseignement, en a été l'inspirateur et l'organisateur; le succès, remporté est dû à son

Préparatifs du treizième salon de l'auto à Québec

A la salle des exercices militaires. — Les modèles de 1935 ne manquent certainement pas d'intéresser les nombreux visiteurs. — Récente assemblée des Marchands d'auto pour organiser l'exposition.

AU DEBUT DE MARS PROCHAIN

Les principaux distributeurs d'automobiles de Québec préparent déjà le treizième Salon de l'Automobile qui sera tenu dans la salle des exercices militaires sur la Grande-Allee.

C'est dire que les membres de l'Association des Marchands d'Automobiles veulent faire un succès de cet événement annuel, et présenter aux citoyens le plus intéressant Salon de l'Automobile que nous ayons pu visiter en ces dernières années. D'ailleurs les modèles de "1933" dans toutes les marques d'automobiles ne manquent pas d'intéresser les milliers de visiteurs qui voudront se rendre à l'exposition annuelle.

Les marchands d'automobiles ont tenu récemment une importante assemblée en rapport avec l'organisation de ce salon annuel. On remarquait des officiers des maisons suivantes: Motors Limited, Morisset & Frères, Laurendeau Autos Inc. Universal Auto Ltd., Automobiles Inc. Côté & Côté Eng., Giguère Automobile, Lée, J.-L. Drolet, P.-L. Lortie, etc.

Les adhésions au Salon de l'Automobile sont déjà très nombreuses, et les lotissements à la disposition des marchands s'enlèvent très rapidement.

Le Comité de l'Association des Marchands d'Automobiles a tenu une importante assemblée en rapport avec l'organisation de ce salon annuel. On remarquait des officiers des maisons suivantes: Motors Limited, Morisset & Frères, Laurendeau Autos Inc. Universal Auto Ltd., Automobiles Inc. Côté & Côté Eng., Giguère Automobile, Lée, J.-L. Drolet, P.-L. Lortie, etc.

Les adhésions au Salon de l'Automobile sont déjà très nombreuses, et les lotissements à la disposition des marchands s'enlèvent très rapidement.

Le Comité de l'Association des Marchands d'Automobiles a tenu une importante assemblée en rapport avec l'organisation de ce salon annuel. On remarquait des officiers des maisons suivantes: Motors Limited, Morisset & Frères, Laurendeau Autos Inc. Universal Auto Ltd., Automobiles Inc. Côté & Côté Eng., Giguère Automobile, Lée, J.-L. Drolet, P.-L. Lortie, etc.

Les adhésions au Salon de l'Automobile sont déjà très nombreuses, et les lotissements à la disposition des marchands s'enlèvent très rapidement.

Le Comité de l'Association des Marchands d'Automobiles a tenu une importante assemblée en rapport avec l'organisation de ce salon annuel. On remarquait des officiers des maisons suivantes: Motors Limited, Morisset & Frères, Laurendeau Autos Inc. Universal Auto Ltd., Automobiles Inc. Côté & Côté Eng., Giguère Automobile, Lée, J.-L. Drolet, P.-L. Lortie, etc.

Les adhésions au Salon de l'Automobile sont déjà très nombreuses, et les lotissements à la disposition des marchands s'enlèvent très rapidement.

Le Comité de l'Association des Marchands d'Automobiles a tenu une importante assemblée en rapport avec l'organisation de ce salon annuel. On remarquait des officiers des maisons suivantes: Motors Limited, Morisset & Frères, Laurendeau Autos Inc. Universal Auto Ltd., Automobiles Inc. Côté & Côté Eng., Giguère Automobile, Lée, J.-L. Drolet, P.-L. Lortie, etc.

Les adhésions au Salon de l'Automobile sont déjà très nombreuses, et les lotissements à la disposition des marchands s'enlèvent très rapidement.

Le Comité de l'Association des Marchands d'Automobiles a tenu une importante assemblée en rapport avec l'organisation de ce salon annuel. On remarquait des officiers des maisons suivantes: Motors Limited, Morisset & Frères, Laurendeau Autos Inc. Universal Auto Ltd., Automobiles Inc. Côté & Côté Eng., Giguère Automobile, Lée, J.-L. Drolet, P.-L. Lortie, etc.

Les adhésions au Salon de l'Automobile sont déjà très nombreuses, et les lotissements à la disposition des marchands s'enlèvent très rapidement.

Le Comité de l'Association des Marchands d'Automobiles a tenu une importante assemblée en rapport avec l'organisation de ce salon annuel. On remarquait des officiers des maisons suivantes: Motors Limited, Morisset & Frères, Laurendeau Autos Inc. Universal Auto Ltd., Automobiles Inc. Côté & Côté Eng., Giguère Automobile, Lée, J.-L. Drolet, P.-L. Lortie, etc.

Les adhésions au Salon de l'Automobile sont déjà très nombreuses, et les lotissements à la disposition des marchands s'enlèvent très rapidement.